

# 10

# COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ des sénateurs socialistes du Finistère

Vos réactions positives, lors de la parution de notre premier compte-rendu d'activité, nous ont, naturellement, conduits à renouveler cette communication commune : deux pages d'information sur des sujets phares de la session et deux pages sur le travail de chacun d'entre nous.

L'année 2009-2010 a connu le même rythme effréné que l'année précédente : près de 1000 heures de séance publique, 84 textes examinés, 10 000 amendements déposés.

Les membres de la Chambre Haute regrettent que la précipitation, l'impréparation des textes ne leur permettent pas d'évaluer et de mesurer à sa juste valeur l'impact de la loi sur la vie quotidienne des Français.

Or, tous les travaux de cette session ont pris une résonance d'autant plus aiguë que le contexte économique, financier et social est préoccupant et que des incertitudes pèsent sur le devenir de nos collectivités territoriales !

Nous vous souhaitons une lecture attentive et nous vous renouvelons notre entier dévouement au service du Finistère.

Maryvonne Blondin



Jean-Luc Fichet



François Marc



Les sénateurs sur le grand perron du Palais du Luxembourg.

## Finances locales : réforme "à l'aveugle"

*La suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la Contribution Economique Territoriale (CET) ainsi que la création des IFR ont constitué le plat de résistance du budget 2010. La réforme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Manque de transparence, absence de simulations valides, non respect des "clauses de revoyure" : les élus ne disposent que de peu de visibilité sur leurs recettes en 2011. Difficile de préparer, dans ces conditions, les prochains budgets locaux.*

### Le dispositif voté dans le budget 2010

S'appliquant dès 2010 pour les entreprises, le dispositif entrera en vigueur pour les collectivités et leurs groupements à partir de 2011.

La nouvelle contribution économique territoriale (CET) se compose de :

- ▶ **La cotisation foncière des entreprises (CFE) :** assise sur la valeur locative des immobilisations passibles d'une taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties.
- ▶ **La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) :** assise sur la valeur ajoutée des entreprises.

### Quelques chiffres

- ▶ Taxe professionnelle : 29 milliards d'euros (Mds) en 2008
- ▶ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : environ 15,3 Mds€
- ▶ Cotisation foncière des entreprises : environ 6 Mds€
- ▶ IFR : environ 1,4 Mds€
- ▶ Coût de la réforme pour l'Etat : 6,3 Mds€ à compter de 2011

### Les raisons d'un vote CONTRE

▶ Les pertes de recettes seront certes compensées en partie par la création de nouveaux impôts ou le transfert d'impôts d'État, mais les collectivités ne disposeront ni de la capacité de déterminer l'assiette ni du droit de fixer le taux. Ces recettes compensatoires et dotations promises par l'État sont aléatoires et marquent **la fin de l'autonomie fiscale des collectivités**, le démantèlement des acquis de la décentralisation. Cette conception de l'action publique sera forcément régressive en matière de services publics locaux.

▶ Depuis la révision du 28 mars 2003, la péréquation est une exigence constitutionnelle. Pourtant, **en s'exonérant de la solidarité financière entre les territoires**, la réforme de la taxe professionnelle aboutira de fait au creusement des inégalités territoriales.

▶ Avec la réforme, **le lien entre entreprises et collectivités risque de se dégrader**, entraînant mécaniquement le basculement de la charge des impôts locaux sur les ménages, de manière inégale selon les territoires.

Selon nous, la réforme des finances locales devrait, à l'inverse, renforcer le lien de citoyenneté local et consolider les valeurs républicaines d'égalité. Une vision ambitieuse de la décentralisation devrait conjuguer autonomie fiscale et péréquation.



Maryvonne Blondin s'est associée aux débats majeurs de cette session parlementaire : réforme fiscale, réforme territoriale, défense des services publics et loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

En parallèle, membre de la Commission 'Culture, Education et Communication', de la délégation aux droits des femmes du Sénat et de la délégation française au Conseil de l'Europe, elle est intervenue sur les domaines rattachés à ces fonctions en mettant en corrélation les différents niveaux d'actions possibles : local, national et européen.

## Education et Jeunesse



Maryvonne Blondin est intervenue à de nombreuses reprises pour dénoncer le **démantèlement général du Service Public de l'Education et sa logique comptable** :

suppression de la scolarisation des enfants de deux ans, fermeture des petites écoles, manque d'enseignants et anéantissement de leur formation professionnelle, précarisation des personnels remplaçants, suppression des Rased, avenir des enseignants contractuels, etc. Des actions de soutien aux collectivités locales du Finistère ont fait écho à toutes ses positions.

► **Création du service civique** : M. Blondin a rappelé la dimension civique et citoyenne du volontariat, et a souhaité un service civique réellement facilitateur d'insertion sur le marché du travail.

► **Droit à la scolarisation des enfants Roms** : interventions visant à défendre ce droit dans le cadre des travaux du Conseil de l'Europe qui la mobilisent une semaine par trimestre à Strasbourg.

► **Égal accès des enfants** aux loisirs et aux vacances, défense de l'**éducation populaire**.

► **L'égalité des chances dans l'Education** : Participation active à une question orale avec débat sur ce thème, intervention plaidant pour une refonte globale du Pacte éducatif ;

Publication d'un **rapport collectif des sénateurs socialistes** et d'une tribune de presse.  
Extrait : " Notre modèle républicain se veut garant d'une égalité des chances dont l'objectif est de permettre à chacun de réaliser ses ambitions. Pourtant, nous le constatons trop souvent, l'école ne parvient pas à assurer la réussite pour tous. Notre système éducatif a besoin de réviser toute son organisation mais également de renouveler son approche pédagogique afin de donner à tous ces élèves les moyens de devenir les forces vives de demain ! "

## Culture et Communication

Maryvonne Blondin s'est impliquée dans plusieurs travaux législatifs dont la défense de la télévision publique, la loi création et internet, l'avenir de l'AFP, l'action culturelle extérieure de l'Etat, la décentralisation des enseignements artistiques, le maintien de l'avis conforme de l'ABF... ainsi que sur les sujets suivants :

► **Langues régionales** : interventions régulières auprès du Ministre de la culture et du gouvernement visant à obtenir l'inscription d'un projet de loi pour la promotion des langues régionales, ainsi que des engagements de l'Etat en soutien aux collectivités territoriales qui remplissent déjà largement leur rôle.

► **Dossier du transfert du patrimoine étatique aux collectivités territoriales** : participation au groupe de travail sur le Centre des Monuments Nationaux.

*L'Etat entend donner à des collectivités locales volontaires mais financièrement exsangues, des missions financières d'une grande ampleur. Or, il est difficile de croire aujourd'hui à un système de compensation pérenne. Pour M. Blondin, cette dévolution du patrimoine étatique aux collectivités doit donc être accompagnée des moyens permettant une véritable décentralisation et démocratisation culturelle.*

Participation au dossier Culture de la revue " Communes de France ", juillet/août 2010

► **Réforme territoriale et Culture** : interventions visant à défendre la clause de compétence générale. A ce jour, la mobilisation collective a permis de maintenir la culture dans le champ des compétences partagées entre les différentes collectivités.



Au Sénat avec Odette HERVIAUX et le président de l'Association des Cadres Bretons, Yann LE GUELLEFF - (février 2010)

## Affaires sociales : Handicap, Dépendance et Santé

► **Bilan de la loi Handicap du 11 février 2005** : Participation au Groupe de Travail du Sénat et nombreuses interventions locales. M. Blondin s'est concentrée sur la dimension éducative de la loi.

Si la loi a permis une réelle augmentation du nombre de scolarisations des enfants handicapés en milieu ordinaire, celles-ci se réalisent toujours dans des conditions insatisfaisantes : AVS en nombre insuffisant, absence de professionnalisation, de formation et précarité du statut, manque de places en CLIS, UPI et IME. La ges-

tion progressive des AVS par les services d'aide à domicile laisse craindre un transfert de charges sur les collectivités.

► **Maisons Départementales des Personnes Handicapées** : Interpellations régulières sur les difficultés relatives au financement et au statut des personnels.

► **Santé** : relais des contestations d'obligation d'affiliation des infirmiers hospitaliers à l'ordre national des infirmiers, interventions soulignant le problème de la **désertification médicale**, notamment en zone rurale.

► **Prise en charge de la dépendance** : interpellations sur l'avenir des services d'aide à domicile, la prise en charge des majeurs incapables ou la tarification des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

En parallèle, le gouvernement s'est engagé à initier prochainement un débat sur la prise en charge de la dépendance. Un récent rapport parlementaire propose, lui, une assurance obligatoire. M. Blondin réaffirme, a contrario, son attachement au principe de solidarité nationale.

## Libertés publiques

► **La violence au sein des couples** : L'année 2010 a consacré une nouvelle avancée : la prise en compte des violences psychologiques vient compléter la loi Courteau de 2006.

► **L'identité de genre** : M. Blondin s'investit afin d'obtenir de la France une position conforme à ses engagements internationaux en matière de lutte contre les discriminations faites aux personnes trans-

sexuelles et transgenres, à savoir une procédure simplifiée de reconnaissance juridique du nouveau sexe de ces personnes et la non discrimination des personnes mariées.

► **La prostitution** : Maryvonne Blondin a dénoncé le bilan désastreux de la loi pour la sécurité intérieure de 2003. Elle souhaite plus de prévention auprès des jeunes sur les risques prostitutionnels, la mise en place d'un dispositif global de lutte

contre l'exploitation sexuelle et des programmes d'assistance, de protection et de réinsertion des personnes prostituées.

► **La politique de contraception et l'IVG** : M. Blondin plaide notamment pour le remboursement de toutes les méthodes contraceptives, un renforcement de l'information auprès des jeunes et l'abolition des inégalités territoriales dans l'accès à l'IVG.

## Les dossiers finistériens

### Interventions ministérielles :

- l'avenir de la justice de Quimper et du tribunal de commerce ;
- le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis et la mise en place d'un débat public national ;
- la situation de Pôle Emploi ;
- la défense du repos dominical ;
- l'avenir du maillage douanier breton ;
- la levée du secret-défense sur les circonstances du naufrage du Bugaled Breizh ;
- la défense de l'emploi sur la base aéronavale de Lanvéoc-Poulmic ;
- l'application de la loi littoral... etc.



Sortie en mer avec la gendarmerie maritime brigade de Concarneau (juillet 2010)



Forum des collectivités locales de Poznań (juin 2010)

- Signataire de 25 propositions de loi
- Auteur de 56 questions écrites et orales

Vous pouvez retrouver l'intégralité des **interventions en Commission** sur [http://www.senat.fr/interventions-commissions/blondin\\_maryvonne08043v/blondin\\_maryvonne08043v.html](http://www.senat.fr/interventions-commissions/blondin_maryvonne08043v/blondin_maryvonne08043v.html)  
Vous pouvez retrouver l'intégralité des **interventions en séance publique** sur [http://www.senat.fr/interventions/blondin\\_maryvonne08043v/blondin\\_maryvonne08043v.html](http://www.senat.fr/interventions/blondin_maryvonne08043v/blondin_maryvonne08043v.html)



## Travail au Sénat

*Membre de la délégation nationale à la prospective, Jean-Luc Fichet est intervenu lors du débat sur l'optimisation des moyens des collectivités (17 juin 2010) pour appuyer la solidarité territoriale : ne plus être chacun les uns à côté des autres mais bien être tous intéressés par ce que fait l'autre. C'est ce qui a été à l'origine de l'intercommunalité : dépasser les rivalités entre communes. Selon lui, la mutualisation ne peut pas être un mauvais pansement sur les manquements de l'Etat (disparition des expertises, retrait des services publics...). Jean-Luc Fichet a travaillé sur de nombreux autres sujets :*

### Éducation nationale : de nouvelles inquiétudes

Tout au long de l'année, Jean-Luc Fichet a relayé les craintes des familles, des enseignants et des communes.

► Pour un **moratoire sur la fermeture des classes en milieu rural**. Pour la rentrée 2010, il y a des suppressions dans de nombreuses communes du Finistère. L'augmentation du nombre d'élèves par classe, le relèvement des seuils de fermeture et d'ouverture de classe, la baisse de la scolarisation des enfants de deux ans, le regroupement des petites écoles n'ont qu'un but : la fermeture de classes et d'écoles en particulier dans les communes rurales ! Or, l'école joue un véritable rôle pour la vitalité et l'aménagement du territoire. L'absence d'école est dissuasive pour l'installation des familles. Il en est de même pour les commerces et l'ensemble du tissu économique. **Les écoles sont donc un des moteurs de l'attractivité des communes rurales.**

► Sur **l'avenir de l'école maternelle**. En créant le jardin d'éveil, **l'Etat se défausse une fois de plus** sur le secteur privé et **sur les communes**. Cette mesure gouvernementale est la mise en place d'un système concurrentiel au détriment des territoires les plus fragilisés.

► **Sur la fin de l'école gratuite**, lors d'un débat relatif à l'éducation et l'ascension sociale,



Jean-Luc Fichet en stage de sensibilisation dans l'armée de l'air en mai 2010.



Jean-Luc Fichet en séance publique lors du débat sur l'optimisation des moyens des collectivités le 17 juin 2010.

avec notamment la multiplication des cours de soutien payants.

► **Sur l'avenir du bilinguisme**. Le sénateur a écrit au rectorat pour la mise en œuvre d'un plan de développement de la langue bretonne

**Pour un diplôme d'accès au métier d'herboriste**. La Bretagne a la chance d'accueillir de nombreux professionnels qui cultivent les plantes médicinales. Les citoyens sont demandeurs de transparence et d'informations sur ces plantes. Aussi, Jean-Luc Fichet a interrogé le Gouvernement lors d'une Question Orale sur la possibilité de légaliser la profession d'herboriste (27 avril 2010). Le Gouvernement, par la voix de Rama Yade, secrétaire d'Etat aux Sports, n'a apporté aucune solution pouvant sa-

tisfaire cette demande. Le sénateur est donc décidé à déposer prochainement une proposition de loi rétablissant le diplôme d'herboriste supprimé en 1941 par Vichy.

### Agriculture durable

La lecture de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche a été l'occasion d'échanges avec les organisations syndicales agricoles. Jean-Luc Fichet a plaidé pour une reconnaissance de l'ensemble de ces syndicats dans les instances professionnelles et dans les négociations.

### Une loi hôpital qui ne répond pas aux urgences

Le sénateur est intervenu pour défendre la place des élus des territoires dans les conseils d'administration des hôpitaux. En effet, ceux-ci n'auront plus qu'un rôle consultatif. Il leur sera donc plus difficile de peser sur les orientations et les projets. Une menace pèse sur les petites structures au profit de « l'hôpital-entreprise ». Jean-Luc Fichet a également plaidé pour de vraies mesures contre les déserts médicaux.



Visite entreprise sur Plouneour-Ménez le 4 Septembre 2009.

► **Rencontre avec le conseil de la vie sociale de l'Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Lesneven** et échange avec les ouvriers de la structure sur son travail parlementaire (13 mai 2010).

## Dans le Finistère

*Au niveau local, le travail d'un sénateur est de relayer les dossiers du département auprès du Gouvernement et des services de l'Etat et d'être présent sur le terrain.*



Jean-Luc Fichet à l'inauguration de la nouvelle caserne de gendarmerie de Plouigneau le 9 octobre 2009

### Pour le maintien des services publics : " ce minimum qui appartient à ceux qui n'ont rien "

► Dénonciation du manque de places pour les enfants handicapés (à la rentrée 2009 ce sont, dans le Finistère, 102 enfants qui se trouvaient en liste d'attente d'IME et 138 sur celle du service d'éducation spéciale).

► Défense de la poste de Plouigneau pour sauver le service de tri postal transféré à Morlaix.

► Combat réussi pour le maintien du service d'insertion et de probation de Morlaix qui devait fermer au 1er janvier 2011.

### La défense de l'enseignement agricole

Alors que le monde de l'enseignement agricole l'interpelle régulièrement, Jean-Luc Fichet a participé le 10 novembre 2009 à Paris au lancement d'un groupe de réflexion : « Pour une autre ambition pour l'enseignement agricole et les territoires ruraux ». Il est intervenu lors de la loi de modernisation agricole en mai 2010 pour dénoncer le manque de financement de cet enseignement essentiel pour les jeunes. Il s'est également inquiété durant l'été 2010 de l'avenir du budget de l'enseignement agricole. Dans un courrier au Ministre de l'Agriculture,

il souligne que le transfert de ce budget dans celui de l'agriculture marginaliserait l'enseignement agricole au sein de l'offre éducative.

### Bateaux de plaisance hors d'usage

Jean-Luc Fichet a été interrogé par les professionnels du recyclage et les associations environnementales sur le sort des bateaux de plaisance qui se décomposent lentement sur les grèves ou dans les jardins des particuliers. Le sénateur propose la mise en place d'une véritable filière de déconstruction et d'une législation qui contraindrait les propriétaires à confier à des professionnels la déconstruction et le recyclage des coques. Une proposition de loi sera déposée dans ce sens.

### Sur le terrain, des exemples de rencontre

► Visite d'un élevage porcin innovant à Plouigneau (station de traitement du lisier, fabrication du compost...) (15 octobre 2009)

► Participation à Morlaix au colloque consacré aux « collectivités territoriales actrices du développement de l'agriculture biologique » (7 avril 2010)

### Parmi les propositions de loi dont il est cosignataire

► Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance

► Instauration de recours collectifs

► Réparation intégrale des préjudices subis par les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles en cas de faute inexcusable de l'employeur

### Parmi les Questions au Gouvernement posées

► **Concernant la vie des communes :** Code des marchés publics : groupement de commandes et marchés à procédure adaptée Pénurie de médecins dans les territoires ruraux

► **Concernant la solidarité :** Prise en charge du transport des enfants handicapés

► **Concernant la Bretagne :** Avenir du projet de loi relatif aux langues régionales

**Retrouvez l'intégralité des questions posées** et plus d'infos sur son travail parlementaire sur son site internet : [www.jeanlucfichet.fr](http://www.jeanlucfichet.fr).

Vous pouvez retrouver l'intégralité des **interventions en Commission** sur [http://www.senat.fr/interventions-commissions/fichet\\_jean\\_luc08045x/fichet\\_jean\\_luc08045x.html](http://www.senat.fr/interventions-commissions/fichet_jean_luc08045x/fichet_jean_luc08045x.html)

Vous pouvez retrouver l'intégralité des **interventions en séance publique** sur [http://www.senat.fr/interventions/fichet\\_jean\\_luc08045x/fichet\\_jean\\_luc08045x.html](http://www.senat.fr/interventions/fichet_jean_luc08045x/fichet_jean_luc08045x.html)



Vice-président de la commission des Finances du Sénat, François Marc est amené à suivre plus particulièrement les textes portant sur l'économie et les finances.



## International: la crise financière impose régulation financière et gouvernance économique

Nouvel ordre financier, supervision bancaire et financière modernisée, transparence... Des améliorations législatives doivent aujourd'hui permettre de **mieux réguler les pratiques économiques**. C'est en ce sens que François Marc œuvre au sein du groupe de travail Assemblée nationale - Sénat sur la crise financière internationale et du groupe d'étude sur la crise financière et la régulation des marchés. **Membre de la commission des affaires européennes** depuis janvier 2010, François Marc participe au groupe de travail sur la gouvernance économique en Europe et au groupe de travail sur la réforme de la Politique agricole commune (PAC).

### Exemples d'interventions en séance

- ▶ Débats préalables aux Conseils européens (23 mars 2010, 15 juin 2010) ;
- ▶ Question crible sur la crise financière européenne (22 juin 2010) ;
- ▶ Intervenant principal pour son groupe sur la proposition de loi relative à la taxation de certaines transactions financières (23 juin 2010).

## France: finances publiques "dans le rouge" et finances locales malmenées

### ▶ Un budget 2010 hélas marqué par le déficit et la dette

Débat sur l'évolution de la dette : Intervention (25 novembre 2009) sur le niveau insupportable de l'endettement et les solutions de sortie de crise.

### ▶ Le "bouclier fiscal", un dispositif aberrant

Selon la Cour des comptes, il est établi que l'essentiel du déficit structurel provient des décisions gouvernementales de baisse des recettes depuis 2002. Crise des finances publiques et malaise social

justifient pleinement la suppression du "bouclier fiscal". Intervention de F. Marc en ce sens au nom du groupe socialiste (proposition de loi tendant à abroger le bouclier fiscal, 20 mai 2010).

### ▶ Suppression de la TP, insécurité financière aggravée pour les collectivités

- Demande de renvoi en commission des Finances (19 novembre 2009).

- Dans le débat général sur les recettes des collectivités (Budget 2010), François Marc s'est réguliè-

rement exprimé pour démontrer qu'en abrogeant une ressource fondamentale pour les collectivités, la loi de Finances réduit fortement l'autonomie financière et ne crée aucune péréquation supplémentaire.



François Marc avec les élus à Plouzévédé (juin 2010)

### Libéralisation des jeux d'argent en ligne

▶ Au nom de son groupe, François Marc a porté la parole des socialistes sur le projet de loi d'ouverture à la concurrence et à la régulation des **jeux d'argent et de hasard en ligne**. Libéralisation d'un marché jusque là illégal, addictions et surendettement multipliés par 3, dégâts en matière de santé

publique (dépendance), atteinte aux finances (2 milliards d'euros de recettes publiques en moins) François Marc s'est constamment opposé à la « morale de casino » du texte. Amendements socialistes presque tous rejetés. Loi en vigueur depuis le 13 mai 2010.

▶ **Cyberdépendance des jeunes** QE n°14713 et autres QE sur la situation des jeunes (endettement, emploi, apprentissage, ...)

### Pour une agriculture pérenne et durable

Lors de la LMAP, interventions en séance en faveur d'une plus grande mutualisation et d'un modèle agricole plus solidaire (amendements rejetés en séance du 25 et 26 mai 2010).

## Défense du territoire finistérien

### ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

#### ▶ Desserte ferroviaire grande vitesse intra-bretonne

Au travers de plusieurs questions orales et courriers aux ministres, F. Marc a souhaité rappeler l'objectif annoncé officiellement au contrat de Projet Etat/Région 2007-2013 visant à mettre Quimper et Brest à 3 heures de Paris. Les travaux aujourd'hui programmés par Réseau ferré de France (RFF) ne permettent en effet que de viser 3h40 au lieu de 4h22 pour les TGV réguliers les plus rapides. **On est donc loin du compte...** Et une mobilisation large des Finistériens se révèle nécessaire pour que l'objectif annoncé soit atteint un jour !

#### ▶ Défense des CCI départementales Régionalisation, suppression de chambres

départementales, perte d'autonomie, ... F. Marc a mis en doute (9 juin 2010) l'intérêt du projet de loi relatif aux réseaux consulaires qui affaiblit les missions de proximité des CCI. Amendements rejetés.

### DÉSENCLAVEMENT

François Marc est membre du groupe de travail sénatorial dédié aux "régions enclavées".

▶ **Alimentation électrique de la Bretagne** La région souffre de dépendance énergétique. Une réponse coordonnée Etat/Région est aujourd'hui cruciale (Question orale à Valérie Létard n°0626S du 13 octobre 2009).

▶ **Modulation en Bretagne de l'écotaxe** Le Ministre de l'Ecologie a indiqué que « La minoration pour cause de périphéricité s'appliquerait bien au Finistère et à toute la Bretagne » (QE n°12290).

▶ **Haut-débit, enjeu de territoire** F. Marc est rapporteur pour la commission des Finances du Budget de la mission "Politique des territoires" (M. Mercier). La question du haut-débit pour tous est aujourd'hui au cœur des préoccupations de ce ministère.



François Marc à Rospenden avec le président du Conseil général Pierre Maille et Gilbert Monfort - Le Haut Débit pour tous (juin 2010)

## En 2009-2010, 76 Questions écrites

### DES QUESTIONS DE GESTION LOCALE

- ▶ Gel des concours de l'État aux collectivités (n° 14272).
- ▶ Taxation foncière des installations photovoltaïques (n° 12945).
- ▶ Réforme de l'urbanisme commercial (n° 13504).
- ▶ Révision des attributions de compensation (AC) et de la dotation de solidarité communautaire (DSC) (n° 12856).

### DES QUESTIONS CONSACRÉES AU FINISTÈRE ET À SON ENVIRONNEMENT

- ▶ Impact de la suppression de la clause générale de compétence pour le Finistère (n° 11842).
- ▶ Désertification médicale (n° 14050) ;
- ▶ Réglementation de la pêche des poissons fourrages (n° 13238).



Sur le terrain, à la nouvelle station d'épuration de St Thonan - St Divy (avril 2010)

- ▶ Sites bretons pollués par la radioactivité (n° 10522).
- ▶ Sécurité maritime : Réorganisation des Cross-centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (QE 10125).
- ▶ Besoin de financement de la SNSM Bretagne (QE 13505).
- ▶ Défaillance constatée des équipements de sauvetage (QE 11832).

### DES QUESTIONS UTILES AUX ÉLUS DANS LEUR MANDAT

- ▶ Calcul du nombre de RTT pour les élus salariés du privé (n° 13008).
- ▶ Impact du mandat sur le niveau de cotisation à la retraite pour les élus salariés du privé (n° 13009).

### Application de la loi littoral

- ▶ Urbanisme insulaire (QE n° 12659).
- ▶ Notions de villages et hameaux (QE n°10535).
- ▶ Problèmes des bâtiments agricoles.

### Interventions diverses

IFER éoliennes, BAN de LANDIVISIAU suppression de l'avis conforme de l'ABF, délais de raccordement électricité pour habitations nouvelles, dynamisation de la filière bois, situation du monde agricole, ...

Retrouvez l'intégralité des **interventions en Commission** sur [http://www.senat.fr/interventions-commissions/marc\\_francois98046x/marc\\_francois98046x.html](http://www.senat.fr/interventions-commissions/marc_francois98046x/marc_francois98046x.html).

Retrouvez l'intégralité des **interventions en séance publique** sur [http://www.senat.fr/interventions/marc\\_francois98046x/marc\\_francois98046x.html](http://www.senat.fr/interventions/marc_francois98046x/marc_francois98046x.html).

## Contacts

### Maryvonne Blondin

#### ► Permanence

Jocelyne Laviersin / Emmanuelle Le Du  
Laurence Vignon (1/2 temps)

21, rue le Déan  
29000 Quimper  
Tél : 02 98 52 24 72  
Fax : 02 98 52 27 94  
maryvonne.blondin29@orange.fr  
Nouveau : [www.maryvonne-blondin.fr](http://www.maryvonne-blondin.fr)

#### ► Sénat

Tiphaine Vançon  
15, rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06  
Tel : 01 42 34 43 75  
Fax : 01 42 34 43 74  
m.blondin@senat.fr

### Jean-Luc Fichet

#### ► Permanence

Patricia Morin  
Hélène Sablon  
10, place Tanguy Prigent  
29620 Lanmeur  
Tél : 02 98 78 81 59  
Fax : 02 98 67 57 48  
jlfichet.senat@orange.fr  
[www.jeanlucfichet.fr](http://www.jeanlucfichet.fr)

#### ► Sénat

Emeric Heydel  
15, rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06  
Tel : 01 42 34 28 22  
Fax : 01 42 34 41 36  
j.l.fichet@senat.fr

### François Marc

#### ► Permanence

Caroline Brémond  
Julie Binois  
2, rue de la Mairie  
29800 La Roche-Maurice  
Tél : 02 98 20 48 70  
Fax : 02 98 20 48 74  
Francois.Marc1@wanadoo.fr  
[www.francois-marc.com](http://www.francois-marc.com)

#### ► Sénat

Tiphaine Vançon  
15, rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06  
Tel : 01 42 34 43 75  
Fax : 01 42 34 43 74  
f.marc@senat.fr

## Agriculture de demain, l'avenir de nos territoire en jeu

L'agriculture française traverse une crise particulièrement aiguë et **les territoires ruraux sont aujourd'hui à la croisée des chemins**. A maintes reprises, les trois sénateurs se sont inquiétés de cette situation. Ils ont à cet égard déposé une **proposition de résolution** tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'organisation de la chaîne de commercialisation des produits agricoles et le mécanisme de formation des prix agricoles, afin de faire la transparence sur la chaîne de commercialisation.

C'est dans ce contexte que la **Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche** (LMAP, adoptée au Sénat à une courte majorité) a été examinée. Lors des débats, les sénateurs socialistes finistériens ont plaidé en faveur de la **préservation du pouvoir de décision économique des pro-**

**ducteurs**, en demandant des garanties supplémentaires pour la contractualisation et les organisations de producteurs (articles 3 et 8), points sensibles du texte. Ils ont également défendu la **représentation de l'ensemble des organisations syndicales d'exploitants agricoles**. Les sénateurs ont prôné le maintien des missions des comités locaux de la pêche maritime à l'échelon départemental et inter-départemental, afin de conforter l'implication des professionnels locaux. Ils ont par ailleurs demandé la revalorisation des retraites agricoles.

**À noter !** Une avancée importante pour les consommateurs grâce à un amendement des sénateurs socialistes : la possibilité d'acheter des fruits et légumes frais avec des tickets restaurant.

## Crise du lait

Comme beaucoup d'élus, les sénateurs socialistes du Finistère se sont mobilisés **pour soutenir les agriculteurs lors de la crise du lait** (automne 2009). Tribune dans des quotidiens nationaux, communiqué de presse, motion, pétition, intervention en audience en commission au Parlement et en séance de questions d'actualité, courrier à la Commission européenne...

Ils ont exprimé leur attachement à la filière laitière française et européenne. La solution doit être européenne, en **restaurant des outils de régulation publics pour assurer une production économiquement, socialement et territorialement équilibrée**.

## Réforme territoriale : une régression pour la décentralisation

Après dix jours d'examen législatif marqués par de nombreux incidents de séance, le Sénat a adopté de justesse en deuxième lecture, par 166 voix contre 160, dans la nuit du 7 au 8 juillet 2010, une version corrigée du projet de loi de réforme des collectivités. Comme chacun a pu s'en rendre compte, ce projet de loi vise à entreprendre une réforme des collectivités et de l'organisation territoriale **sans véritable réflexion de fond sur les compétences et l'articulation globale des différents échelons**.

Au cours de cette deuxième lecture au Sénat, deux des dispositions-clé du texte, à savoir le mode d'élection du futur conseiller territorial et la répartition des compétences, avaient été retirées et renvoyées à un projet de loi ultérieur.

Ce texte a finalement, à la demande expresse du gouvernement, été rétabli dans sa version précédente par l'Assemblée nationale lors de la seconde lecture, au mépris de toutes les avancées obtenues par le Sénat. Alors que les élus locaux demandent plus de pouvoirs pour mieux agir localement, la réforme propose une mise sous tutelle et n'apporte pas d'avancées concrètes pour les collectivités, les territoires, leurs habitants et leurs élus. Les sénateurs socialistes ont demandé le retrait de ce projet de loi, vidé de sa substance et **véritable régression pour la décentralisation**. On saura d'ici la fin 2010 quelle sera l'issue définitive de ce débat qui n'a, hélas, pas pu se dérouler avec toute la sérénité requise pour un tel sujet.

## Mais aussi...

Démarches conjointes auprès des administrations, courriers communs aux Ministres, questions écrites en parallèle, ... Pour certains dossiers, les 3 sénateurs ont pu joindre leurs efforts pour rendre l'action collective plus efficace : changement de statut de la Poste, démantèlement de la centrale de

Brennilis, défense des CLIS du Finistère, allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, devenir des IUT, Institut médico-éducatif, SDIS, maisons familiales rurales, relais de demandes émanant de maires, informations aux élus...